

Association «pour l'échangeur de Besançon-Est» - Adhésion de la Ville

M. LE DÉPUTÉ-MAIRE, Rapporteur : Au moment où s'engage une réflexion sur le devenir de l'agglomération bisontine et où se dessinent d'importantes décisions pour son aménagement, une association dénommée «pour l'échangeur Est de Besançon» a été créée.

Cette association a pour but de faire aboutir le projet de création de l'échangeur autoroutier Est de Besançon et de promouvoir le développement économique et social de l'ensemble des communes intéressées par la création de cet échangeur. Elle engagera toute action et tout moyen satisfaisant à la réalisation de cet objectif.

Il est proposé au Conseil Municipal d'adhérer à cette association. La Ville y serait représentée par M. le Député-Maire ou son représentant. La cotisation annuelle est de 500 F.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte cette proposition.